

Comité de pilotage local

Site Natura 2000 de la vallée et des Coteaux de la LAUZE

26 mars 2015

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

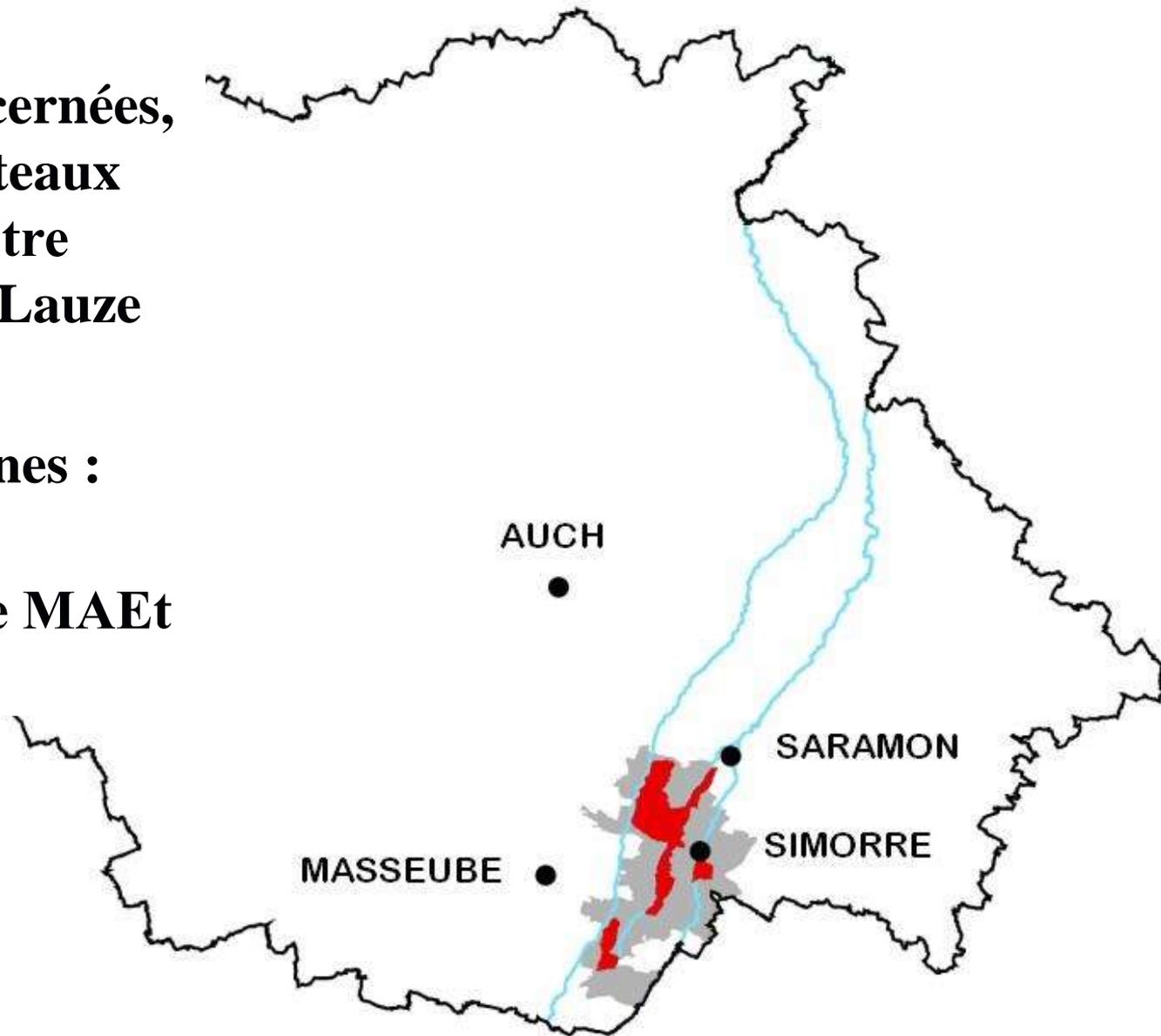
Avant le bilan,
Bref rappel du site & des objectifs de conservation

**14 Communes concernées,
situées sur les coteaux
de part et d'autre
de la vallée de la Lauze**



Site éclaté en 3 zones :

- **3595 ha**
- **Zone d'influence MAEt
12500 ha**



Conservation et mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site :

- Pelouses et landes sèches à Orchidées, Prairies naturelles de fauche
- Insectes et chauve-souris liés au bocage : prairies + éléments boisés
- Sofie dans la Lauze, Écrevisse à pattes blanches dans des affluents
- Cuivré des marais dans les prairies humides



Insectes et chauve-souris liés au bocage : prairies + éléments boisés





Cuivré des marais dans les prairies humides



1) Lutter contre la déprise agropastorale :

Un enjeu majeur est de soutenir les pratiques liées à l'élevage extensif

2) **Préserver le bocage** : haies, arbres d'alignement et isolés, bois de chênes et favoriser le maintien de vieux arbres feuillus

3) **Préserver l'environnement et la qualité de l'eau des cours d'eau**, habitat de la Sofie et de l'Écrevisse à pattes blanches

- Actions individuelles de gestion et protection des milieux : contrats NATURA 2000, MAE et chartes par les agriculteurs et les propriétaires
- Mise en cohérence des réglementations (urbanisme, forêt, agriculture,..)
- Étude de faisabilité du maintien et du développement du pâturage
- Actions d'information, communication et sensibilisation : plaquettes, bulletin, journées de sensibilisation
- Formations des acteurs
- Entretien raisonné des berges boisées de la Lauze
- Suivis des milieux et des espèces : pelouses sèches, Écrevisse à pattes blanches, Sofie

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) **Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000**
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

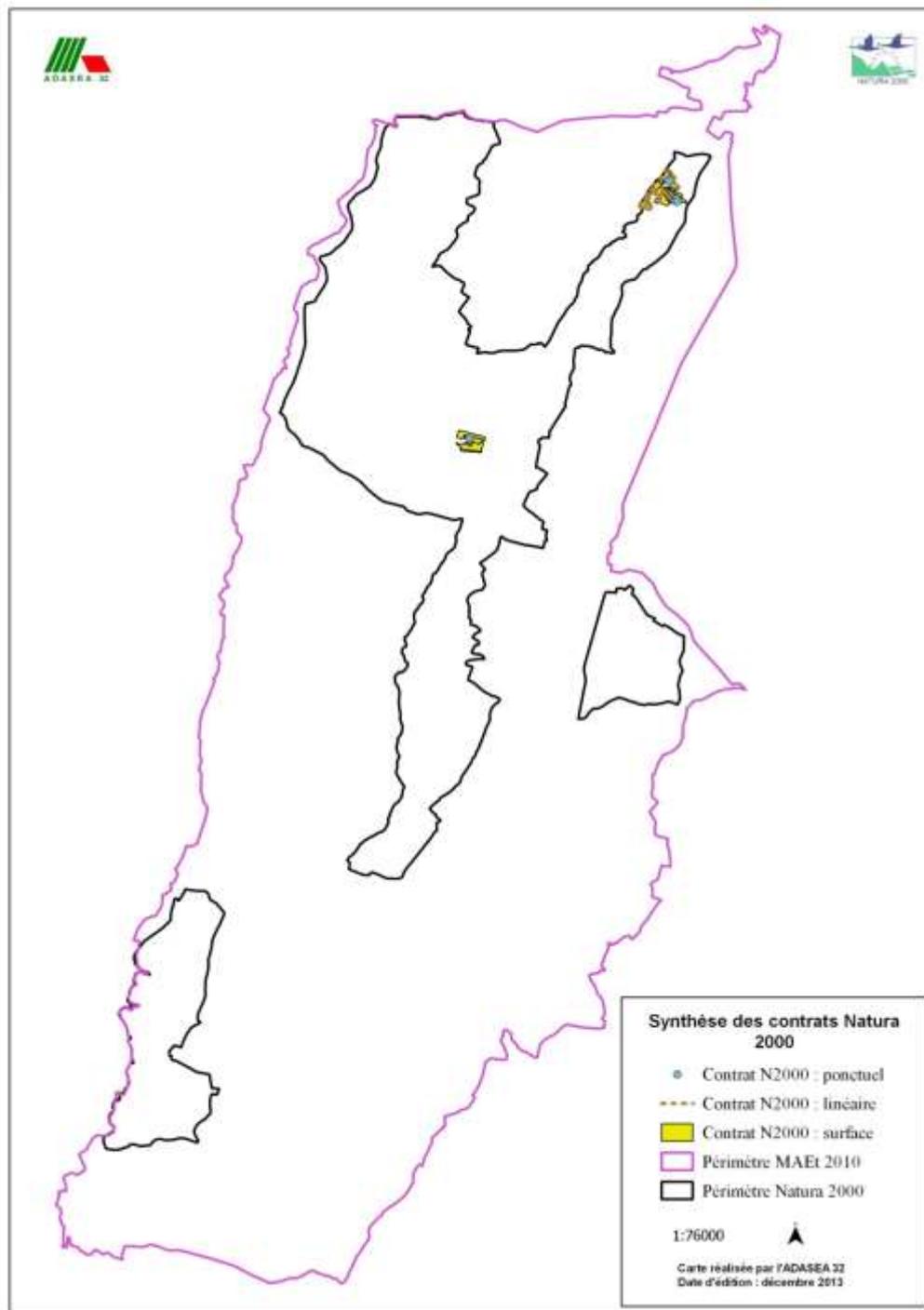
4. Questions diverses

- 171 Diagnostics de propriété ou d'exploitation réalisés de 2004 à 2014
- Dont 9 en 2014
- Qui ont été suivis de :
 - 4 CONTRATS NATURA 2000 (dont 1 renouvelé en 2012 et 1 arrivé à échéance fin 2012)
 - 11 contrats d'agriculture durable (arrivés à échéance en 2011)
 - 133 engagements MAEt NATURA 2000 (9 contractualisés en 2014 uniquement renouvellement)
 - 18 CHARTES NATURA 2000

- Depuis 2007 : 4 Contrats NATURA 2000 hors SAU
 - Dont 1 renouvelé en 2012
 - Et 1 arrivé à échéance fin 2012
- participant à la gestion de 28.59 ha de zone NATURA sous contrat fin 2014
- Mesures mises en œuvre :
 - Gestion de milieux herbacés secs
 - Gestion de milieux herbacés humides
 - Restauration de landes et pelouses sèches
 - Restauration et Entretien des mares



Localisation des Contrats NATURA 2000



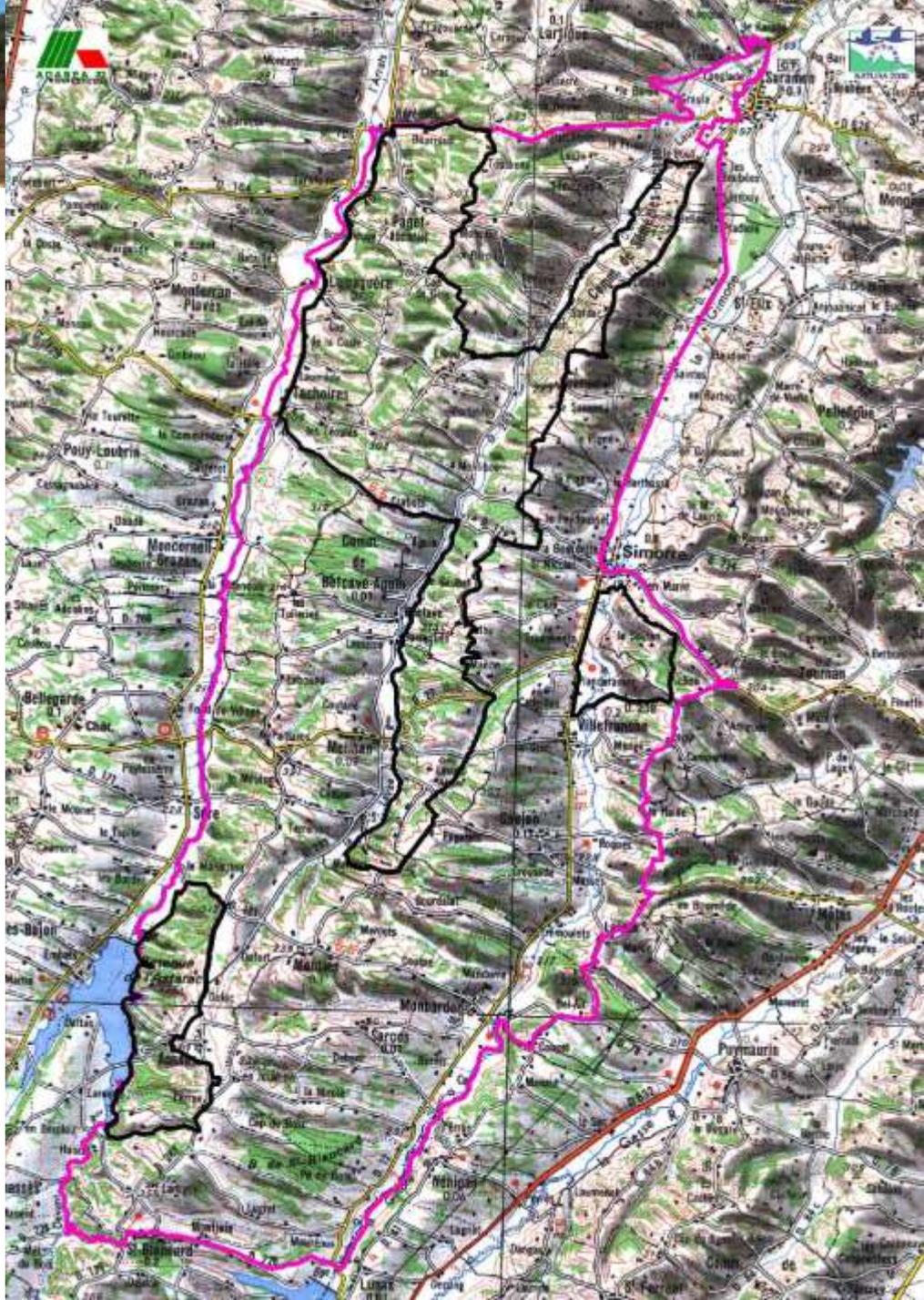
Les MAE Territorialisées

Territoire MAE-t
élargi en 2010 suite à
la proposition du
COPIL

2009 : 6 144 ha

2010 : 13 566 ha

(Zone NATURA 2000:
3595 ha)



- Sur demande de la DRAAF des spécificités pour la campagne MAEt 2014 :
 - Engagement sur 1 an (au lieu de 5 ans) car nouvelle PAC en 2015
 - Pas de nouveau contractant : uniquement renouvellement des engagements 2009
 - Pas de contrat concernant la gestion des mares et des haies :
 - contrat sur plan de gestion avec financement de 2 interventions sur 5 ans
 - Interventions non systématiques la 1^{ière}
- Ne pas payer une mesure dont le devenir n'est pas assuré

- Depuis 2007 : 133 engagements MAE t
- Actuellement sous contrat :
 - 2004,46 hectares
 - 89 mares
 - 34,51 km
- 9 engagements en 2014, uniquement renouvellement
- Mesures mises en œuvre :
 - Gestion extensive de prairies sèches et humides
 - Gestion extensive des landes
 - Maintien de l’agriculture biologique

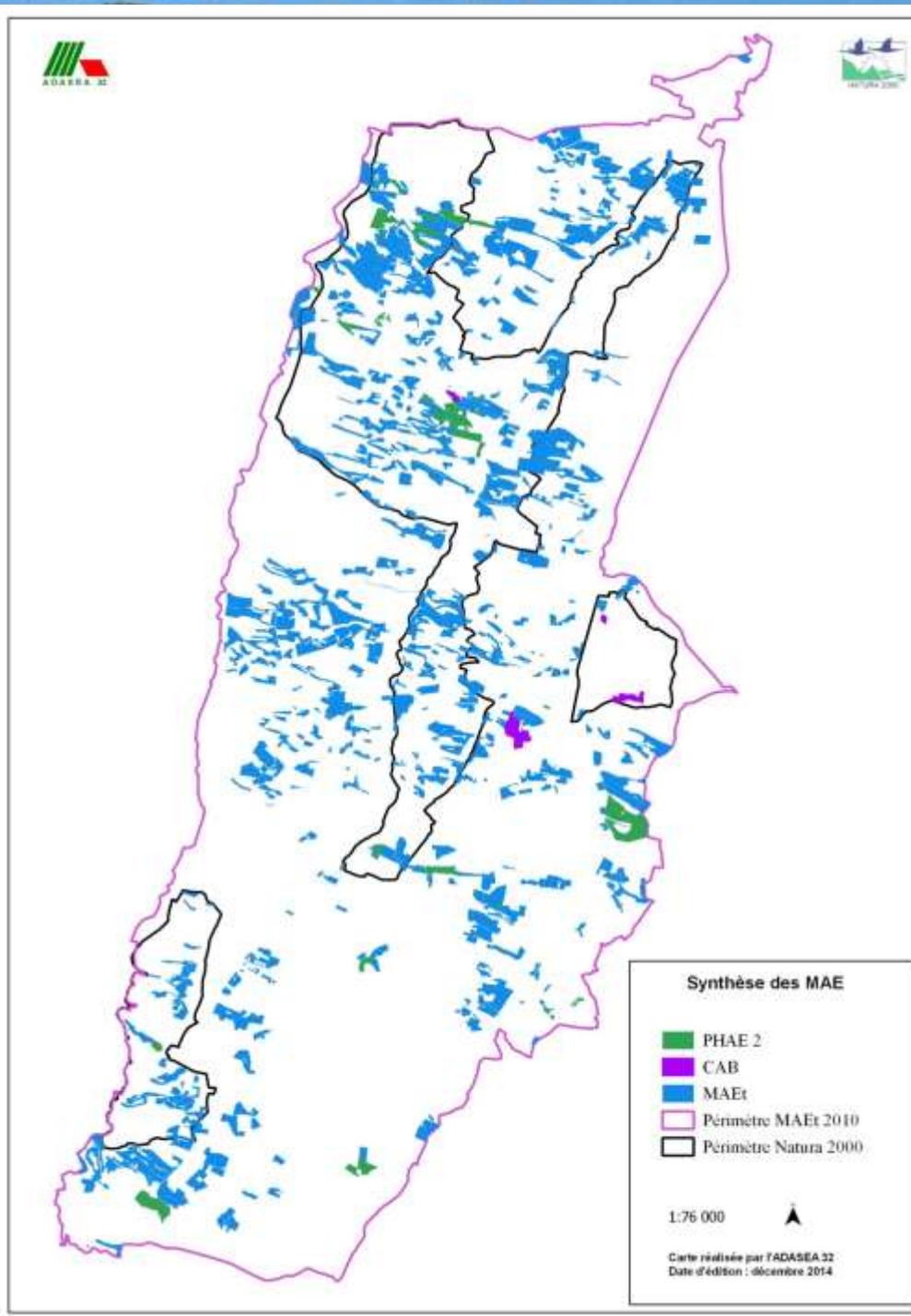
Les contrats MAE-t 2010-2014

**Actuellement sous
contrat
2004,46 hectares**

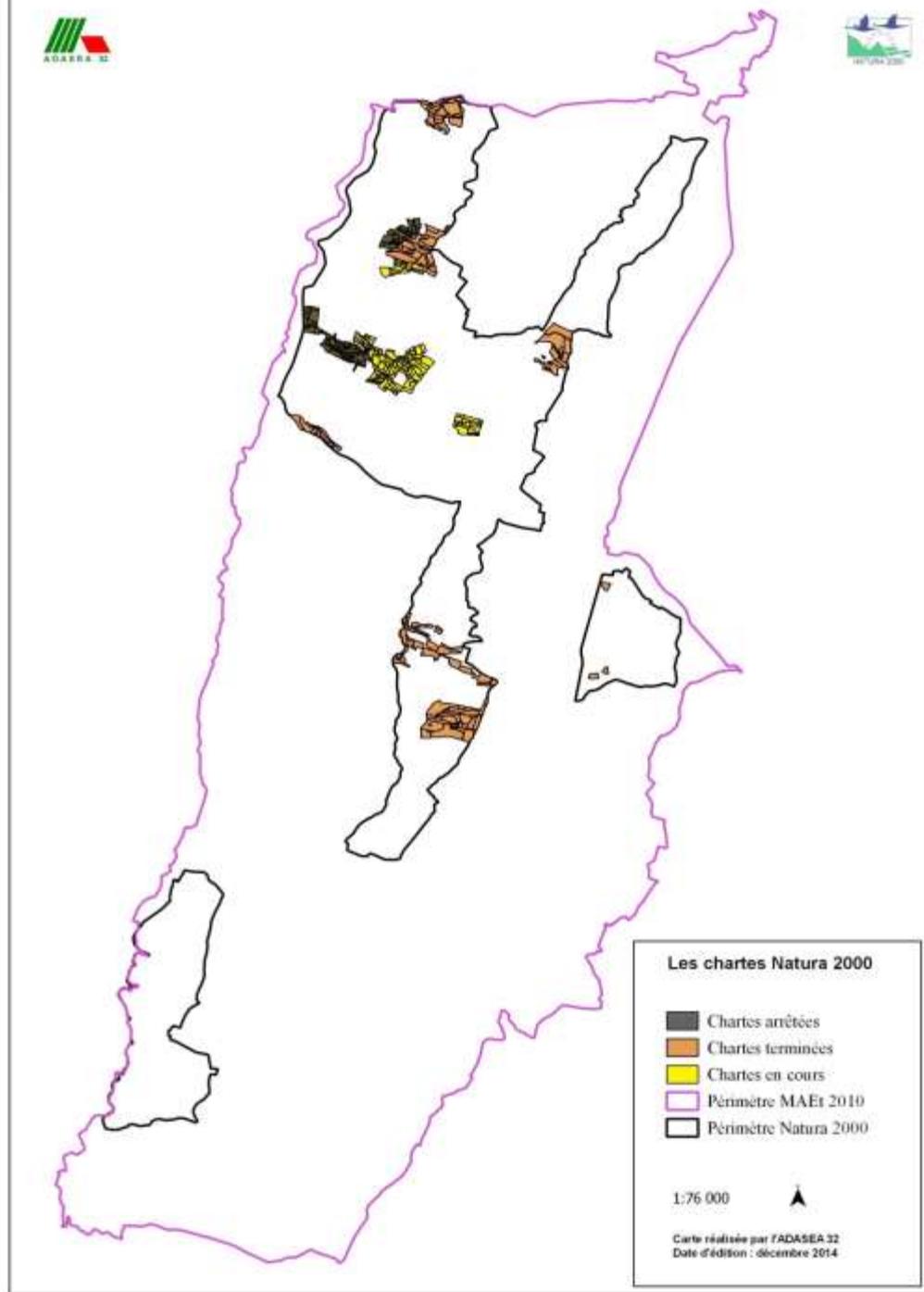
14,7 % de territoire MAE-t

23,8 % de la SAU du
territoire MAE-t

827,54 ha soit 23 % du
territoire Natura



- 18 Chartes
- 392.57 hectares
- 11 % du territoire NATURA 2000
- 3 arrêts suite à vente de propriété
- 8 Chartes 2000 se sont terminées fin 2014. Quel devenir pour ces 214,42 ha ?

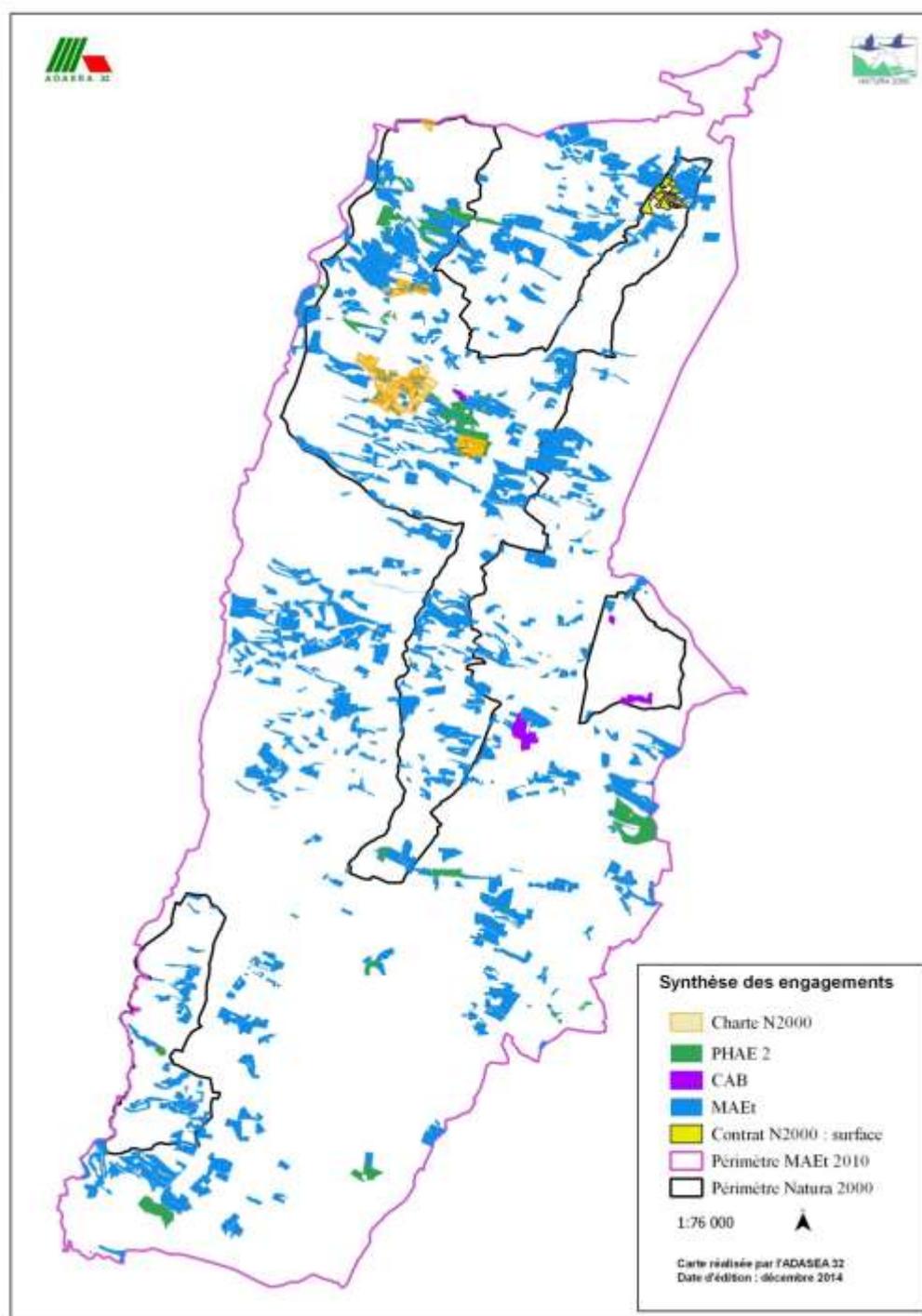


Synthèse des engagements

Au total, 2124,60 ha
sous contrat et/ou
charte

Dont 971,16 ha en zone
natura stricte

Soit 27 %



	Habitats naturels d'intérêt communautaire		Habitats d'espèces	
	Prairies	Landes	Prairies humides	Autres prairies
2010	116 ha 43%	128 ha 33%	22 ha 64%	325 ha 44%
2011	141 ha 53%	150 ha 40 %	23 ha 67%	359 ha 48%
2013	130 ha 48 %	138 ha 36%	21 ha 60 %	321 ha 44%
2014	126 ha 47 %	136 ha 35%	21 ha 60 %	297 ha 40 %
Site	267 ha	381 ha	34 ha	735 ha

- La situation foncière des parcelles ne permet pas toujours d'envisager un contrat sur 5 ans
- Les contraintes techniques des cahiers des charges non adaptées ou adoptables dans toutes les situations, notamment les MAE liées aux grandes cultures ou les mesures forestières
- Certaines contraintes administratives en lien avec la réglementation PAC, l'éco-conditionnalité, la compatibilité entre les mesures
- Plafonnement des contrats MAE à 7 600 € par an

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions d'information** et de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Une permanence NATURA 2000 :
 - tous les 1^{iers} jeudis matin de chaque mois, à la maison Marre
 - 2 permanences spécifiques pour les MAE t / PAC
- Permanence téléphonique
- Un bulletin d'information annuel
- Rencontres au bureau et sur le terrain



- Dans le cadre de transfert de MAEt, suivi et accompagnement foncier
- Porter à connaissance en cas de vente ou de fermage
- En lien avec la SAFER (utilisation de l'outil VigieFoncier)

Coordination

- Coordination avec les services de l'État (DDT, DRAAF, DREAL ..) notamment concernant la modification du périmètre
- Coordination avec le Conseil Général, la CACG, le CRPF, le CDTL et autres acteurs
- Participation aux réunions régionales (réseau régional des animateurs Natura 2000, réunions MAE, ...), départementales (Commission Nature, CDESI ...) et au COPIL du site Natura 2000 de Boulogne/Gesse

- Porter à connaissance auprès des porteurs de projet pour divers projets (à proximité du site ou éloignés)
- Appui aux services de l'État

Ordre du jour

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions d'information et de communication : scolaires, grand public**
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

Animation pédagogique auprès des scolaires

Réalisée par le CPIE Pays Gersois

Poursuite du programme d'interventions auprès des scolaires du secteur sur le thème de l'eau (dans la nature, domestique, milieu de vie) avec sortie terrain au lac de l'Astarac

Classes concernées :

GS-CP de Simorre : 26 élèves

GS-CE1 de Mirande : 25 élèves

Animation pédagogique auprès du grand public

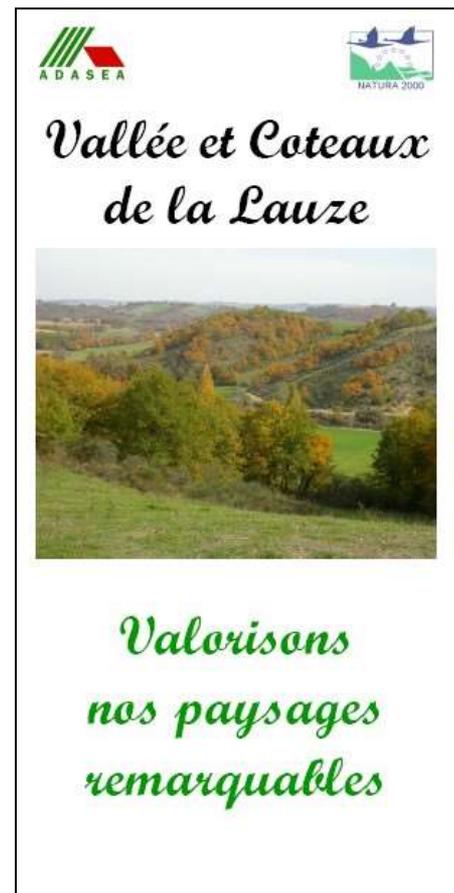
Réalisée par le CPIE Pays Gersois

- Travail préparatoire réalisé avec le CDTL (Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs) du Gers en Gascogne sur l'écotourisme à destination des hébergeurs, prestataires touristiques et organisateurs de manifestations et festivals labellisés Terra Gers®, en collaboration avec différents partenaires (CAUE du Gers et ADASEA du Gers).

→ En 2015 : 2 journées de formations des hébergeurs touristiques pour qu'ils connaissent mieux leurs territoires et plus particulièrement les sites Natura 2000 dont la 1^{ière} journée le jeudi 21 mai sur Simorre

Rappels : toujours d'actualité

- Plaquelette d'information du site
- Site Internet : <http://gers.n2000.fr/>
- Mallette outil



- Participation à la formation avec le CRPF dans le cadre de la FOrmation à la GEstion FOrestière le 25 avril 2014
- Interview sur Radio Coteaux le 12 février 2015
- Intervention auprès des terminales du lycée St Christophe le 05 mars 2015 (et terrain le 27 avril)



Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) **Formation**
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Juin 2014 : Comment les activités de loisirs peuvent participer à la gestion et à la valorisation d'un site Natura 2000 ?
- Printemps 2015 (en cours) : Urbanisme et sites Natura 2000 pour une combinaison durable

Comment les activités de loisirs peuvent participer à la gestion et à la valorisation d'un site Natura 2000 ?

- **16 juin après-midi à Simorre chez Mr Loubens :**
 - La démarche Natura 2000
 - Les habitats et les espèces (exigences, sensibilité, espèces protégées au titre de la loi française)
 - La contractualisation
 - Les éléments relatifs à l'évaluation des incidences en lien avec les activités de loisirs
 - Découverte sur le terrain habitats et des espèces

Comment les activités de loisirs peuvent participer à la gestion et à la valorisation d'un site Natura 2000 ?

• **journée du mardi 17 juin à Simorre**

– Matinée :

- Exemples de valorisation sur deux sites Natura 2000 :

- CPIE Pays Gersois : plan de communication concertée avec les acteurs locaux site Natura 2000 « Coteaux de l'Osse et du Lizet »

- Office du Tourisme du Boulonnais : Actions de valorisation touristiques et pédagogiques site Natura 2000 « Côtes de Biel et Montoussé »

- Autre outil : Conseil Général du Gers : la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires et les actions liés aux sports de Nature relevant des compétences du Conseil Général

– Après-midi : « remue-méninges » : un temps de discussion et de réflexions → propositions d'actions à court et moyen terme, sur le site et en lien avec les autres sites Natura 2000 y compris les sites limitrophes hors département.



- Bonne participation (10 personnes) et bonne dynamique de groupe
- Souhait de continuer à travailler sur ce thème

Urbanisme et sites Natura 2000 pour une combinaison durable

- Public(s) concerné(s) :
 - Élus des communes ayant un site Natura 2000 sur leur territoire,
 - Élus des communes voisines qui sont tout aussi concernées au niveau de leur document d'urbanisme par la prise en compte des sites Natura 2000,
 - Autres acteurs concernés (membres des comités de pilotage...)

Urbanisme et sites Natura 2000 pour une combinaison durable

- Première session : mardi 24 mars 2015
 - Qu'est ce qu'un document d'urbanisme ? Quels en sont les effets ? Quel cadre et quel contenu ?
 - Qu'est ce qu'un site Natura 2000 ? Quelles sont les obligations réglementaires liées à un site Natura 2000 dans le cadre du projet de planification ? Le rôle de l'évaluation environnementale

Formation en cours

Urbanisme et sites Natura 2000 pour une combinaison durable

- Déroulement deuxième : mardi 21 avril 2015
 - A quelle étape d'élaboration et sur quoi s'appuyer pour intégrer un site Natura 2000 dans un document de planification ?
 - Comment traduire les caractéristiques d'un site Natura 2000 dans un document de planification ? (retours d'expérience)
 - Quels outils opérationnels pour la préservation des habitats et des espèces ?
 - Les outils de gestion au service des collectivités pour valoriser les sites Natura 2000
- Intervenants : ADASEA 32, bureaux d'études, DDT 32, CAUE 32

Ordre du jour

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE**

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

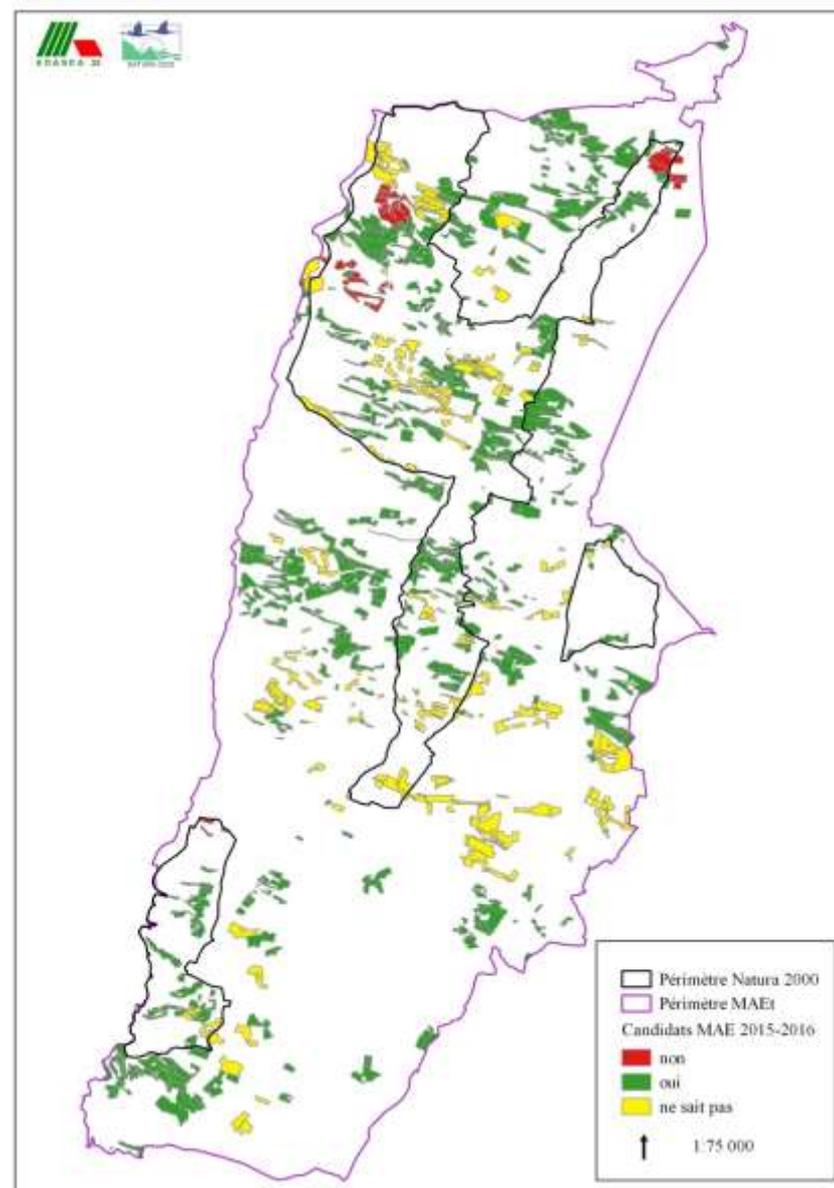
4. Questions diverses

- Poursuite des tendances décrites dans le docob :
 - Diminution du nombre d'exploitants et augmentation de la taille moyenne des exploitations
 - Spécialisation des exploitations avec concentration des cheptels et des surfaces

- Quel souhait pour la contractualisation 2015 - 2020 ?
 - Des exploitants prêts à se ré-engager,
 - Mais aussi en attente de la nouvelle PAC
 - Et quelques nouveaux demandeurs

Candidats MAE 2015-2016	Total
Non	4
Oui	57 (+4 non engagés sur 2007-2014)
Ne sait pas	28
Total général	89 (+4 non engagés sur 2007-2014)

- Se traduisant par plus des 2/3 % des surfaces à ré-engager
- Réparti sur l'ensemble du site



Le devenir des zones contractualisées: en terme d'habitats

- Seraient ré-engagées :
 - les prairies maigres de fauche (code Natura 2000 : 6510) : 60 %
 - les pelouses (code Natura 2000 : 6210) : 70 %
 - Attention ces surfaces ne représentent respectivement que 20 % et 26 % de la surface totale de l'habitat !

	6210 : Pelouses pérennes sèches	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% par rapport à la surface totale de l'habitat
Non	3,02 ha	2,94%	0,86%
Oui	71,39 ha	69,43%	20,27%
Ne sait pas	28,42 ha	27,64%	8,07%

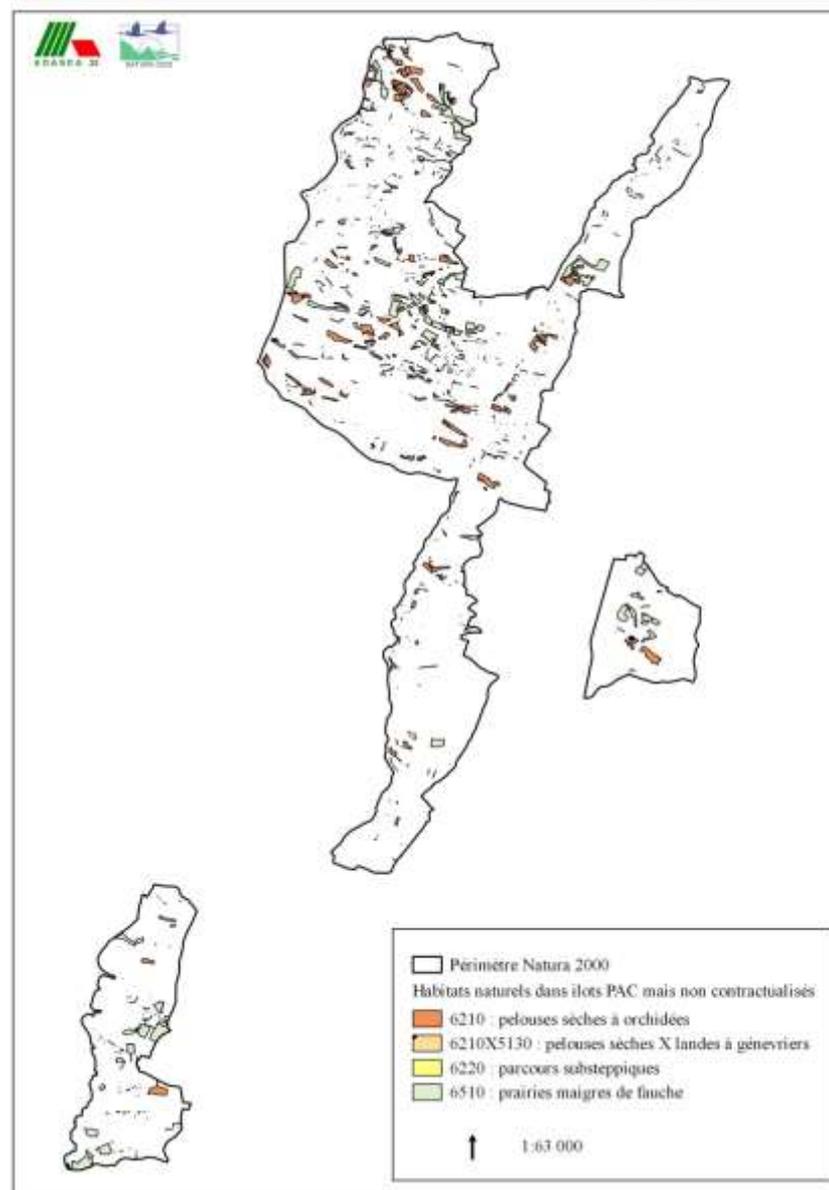
	6510 : Prairies maigres de fauche	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% par rapport à la surface totale de l'habitat
Non	3,54 ha	3,10%	1,33%
Oui	69,47 ha	60,83%	26,01%
Ne sait pas	41,2 ha	36,07%	15,42%

	6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% par rapport à la surface totale de l'habitat
Non	0 ha	0,00%	0,00%
Oui	4,71 ha	51,93%	20,15%
Ne sait pas	4,36 ha	48,07%	18,66%

	6220 : Parcours substeppiques de graminées	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% par rapport à la surface totale de l'habitat
Non	0,00 ha	0,00%	0,00%
Oui	2,06 ha	76,87%	33,61%
Ne sait pas	0,62 ha	23,13%	10,11%

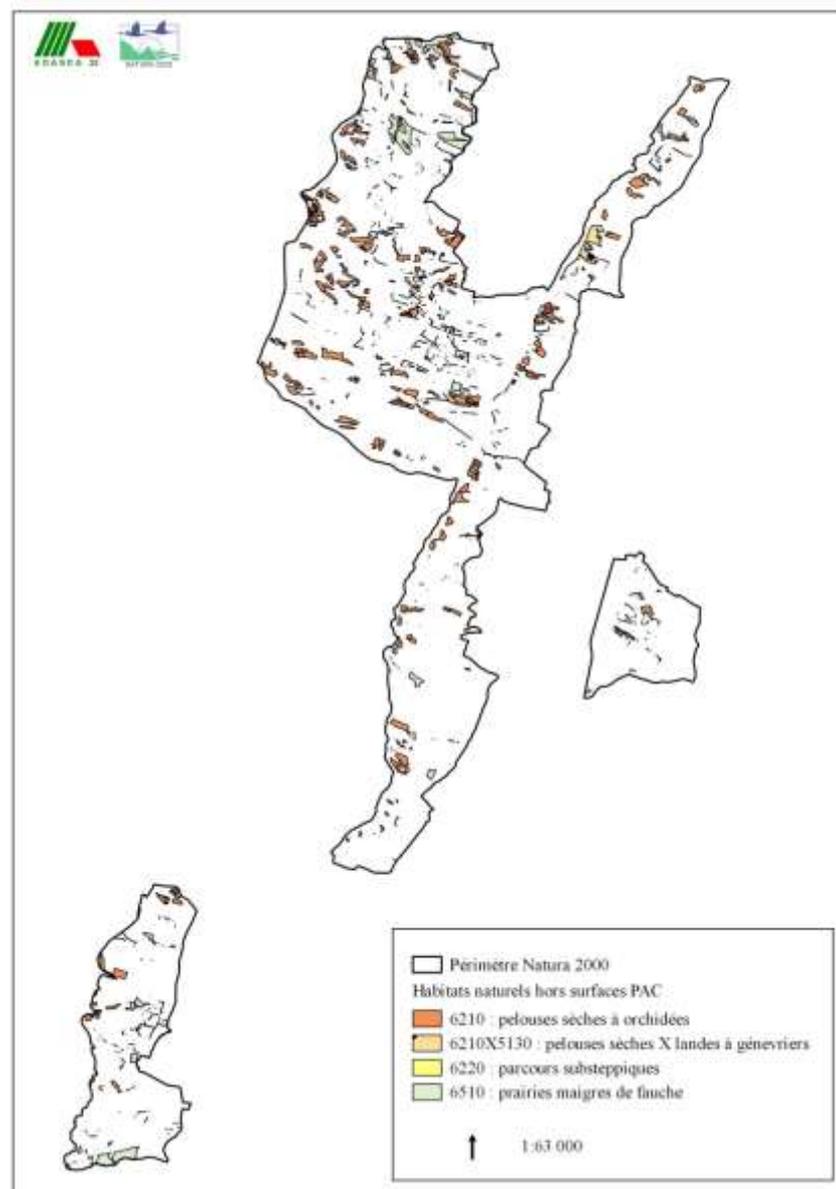
- les habitats naturels inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés
 - Forment des entités relativement groupées et donc plus faciles à mettre en valeur du point de vue agricole,
 - Peuvent représenter jusqu'à $\frac{1}{4}$ % de la surface de l'habitat

CODE Natura 2000	Surface non contractualisée mais incluses dans un ilot PAC (en ha)	Pourcentage par rapport à la surface total d'habitat naturel
6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles	86,01	24,42%
6220 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles	1,01	16,48%
6510 : Prairies maigres de fauche	99,16	37,12%
6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires	1,53	6,55%



- les habitats naturels non inclus dans les ilots PAC :
 - un travail spécifique sera à mener au cas par cas avec les propriétaires et les exploitants si l'on souhaite les ré-intégrer dans le système agricole avec des MAE

CODE Natura 2000	Surface hors PAC (en ha)	Pourcentage par rapport à la surface totale d'habitats naturels
6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles	163,59	46,45%
6220 : Parcours substeppiques de graminées	2,42	39,48%
6510 : Prairies maigres de fauche	62,69	23,47%
6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires	12,77	54,64%



- La mobilisation de ces milieux demande de tenir compte du contexte réglementaire de la PAC qui ne permet pas toujours de les y inclure.
 - Auquel s'ajoute le problème des plafonds de 7 600 €/an/exploitation
 - L'équilibre du territoire est fragile, fortement lié à la démographie de la population agricole et aux évolutions réglementaires, notamment en matière de soutien d'élevage. La remise en cause de l'ICHN dans cette zone, notamment, risquerait de remettre en cause le maintien des troupeaux.
- Concrétiser les souhaits de reconduction
- Mobiliser les exploitants indécis en faveur de la gestion équilibrée des milieux
- Poursuivre le travail d'animation déjà mené pour approcher au mieux les objectifs du site Natura 2000.

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) **Appel d'offres pluri-annuel**
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Marché public 2015 : lancé par la DDT courant 1er trimestre pour début prévu en mai 2015
- Prévu sur 3 ans
- En cours d'analyse

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation**
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Charte Natura 2000 :
 - pas d'information sur la possibilité de s'engager
 - 12 chartes déjà à renouveler
 - *Prévisionnel du marché public : 4 en 2015, 2 en 2016 et 2 en 2017*
- Contrat Natura 2000 forestier et hors forêt :
 - pas d'information sur les nouvelles procédures
 - au moins deux demandes Contrat natura 2000
 - *Prévisionnel du marché public : 1 en 2015, 2 en 2016 et 6 en 2017*

- Les MAE deviennent des MAEc pour climatiques
- Dépôt du projet en deux phases

Phase 1 - avant-projet				Phase 2 - projet			
consultation CRAE 17/06 CP-CR 03/07 Lancement 07/07	dépôt avant- projets 15/09	Examen en comité financeurs (octobre)	consultation CRAEC 04/11	Information aux opérateurs par courrier et réunion le 27/11/14	dépôt projets 15/01/15	Examen en comité financeurs (février)	consultation CRAE 09/03 validation CP-CR 02/04

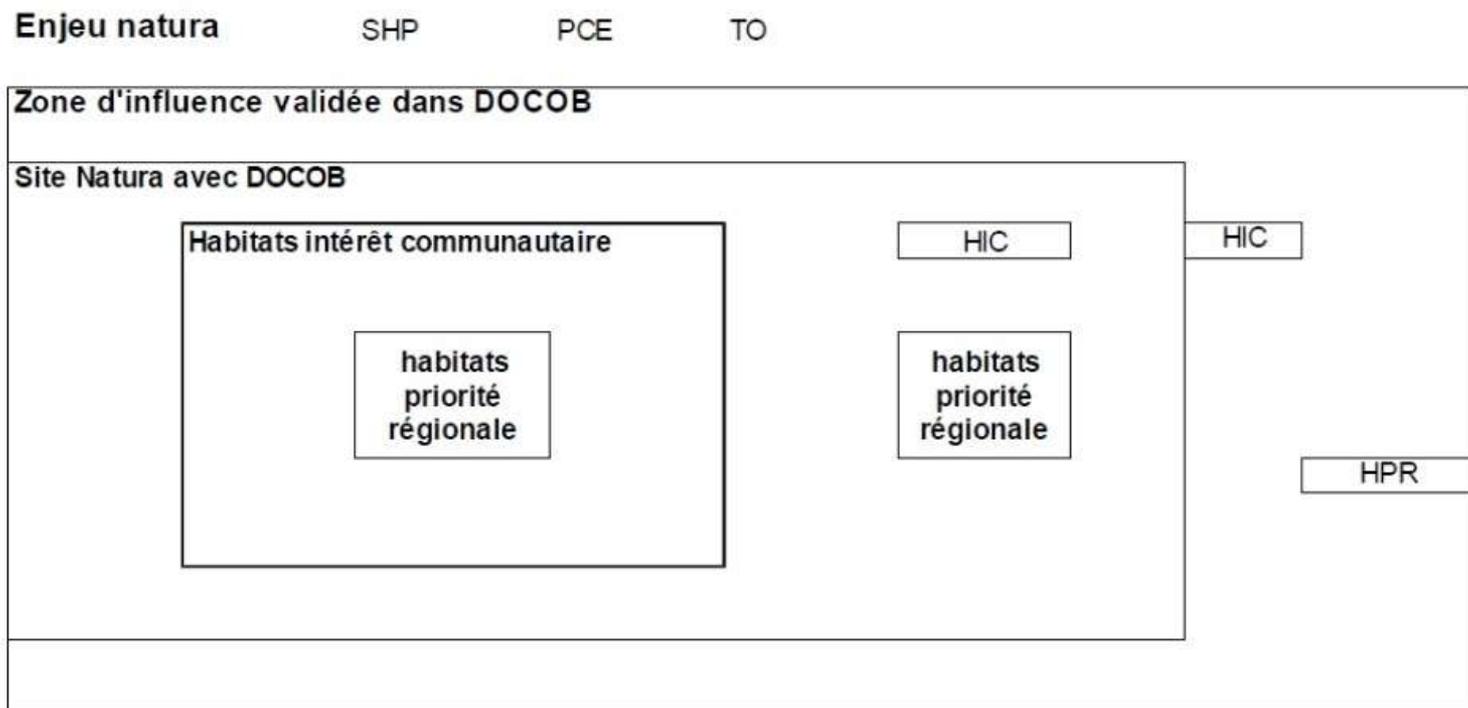
Phase opérationnelle de la tranche 2015 des PAEC validés							
Niveau opérateur	Information opérateurs sous réserve CP 20 mars	Ajustements tranche 2015 (opérateurs /financeurs) 30 mars	Préparation Notices territoires Notices mesures (= cahier des charges) Animation territoire		Poursuite animation territoire		dépôt dossiers agriculteurs 09/06
			Paramétrages PAEC 2015 - territoires SIG - mesures 07 avril	Validation technique en DDT/DRAAF notices	Décision autorité gestion CP 07/05	Validation formelle des notices territoire et mesures	

circulaire MAAF
arrêté préfet région
décision financeur

- **Telepac pour les agriculteurs du 27 avril au 09 juin 2015**
- **Mais respect des engagements au 15/05/15 !**

- Pour 2015 : un enveloppe de 1 452 000 € sur un territoire Natura 2000 + prairies humides de la vallée de l'Arrats (montant pour les 5 ans des engagements 2015)
- Deux types de mesures :
 - Des mesures à l'échelle de l'exploitation « MAE systèmes » :
 - Polyculture-élevage
 - Systèmes herbagers pastoraux
 - Des engagements localisés à la parcelle

- Critères de sélection des dossiers individuels



- 1- mettre les TO localisés et les surfaces cibles de la SHP (où sont observés fleurs et/ou pâturage) sur les habitats de priorité régionale
- 2 - mettre les surfaces cibles sur les habitats d'intérêt communautaires

Campagne 2015

- Réunion de présentation des mesures (courant avril)
- Diagnostic terrain individuel préalable
- Rendez-vous pour contractualisation
- Telepac ouvert pour les agriculteurs du 27 avril au 09 juin

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

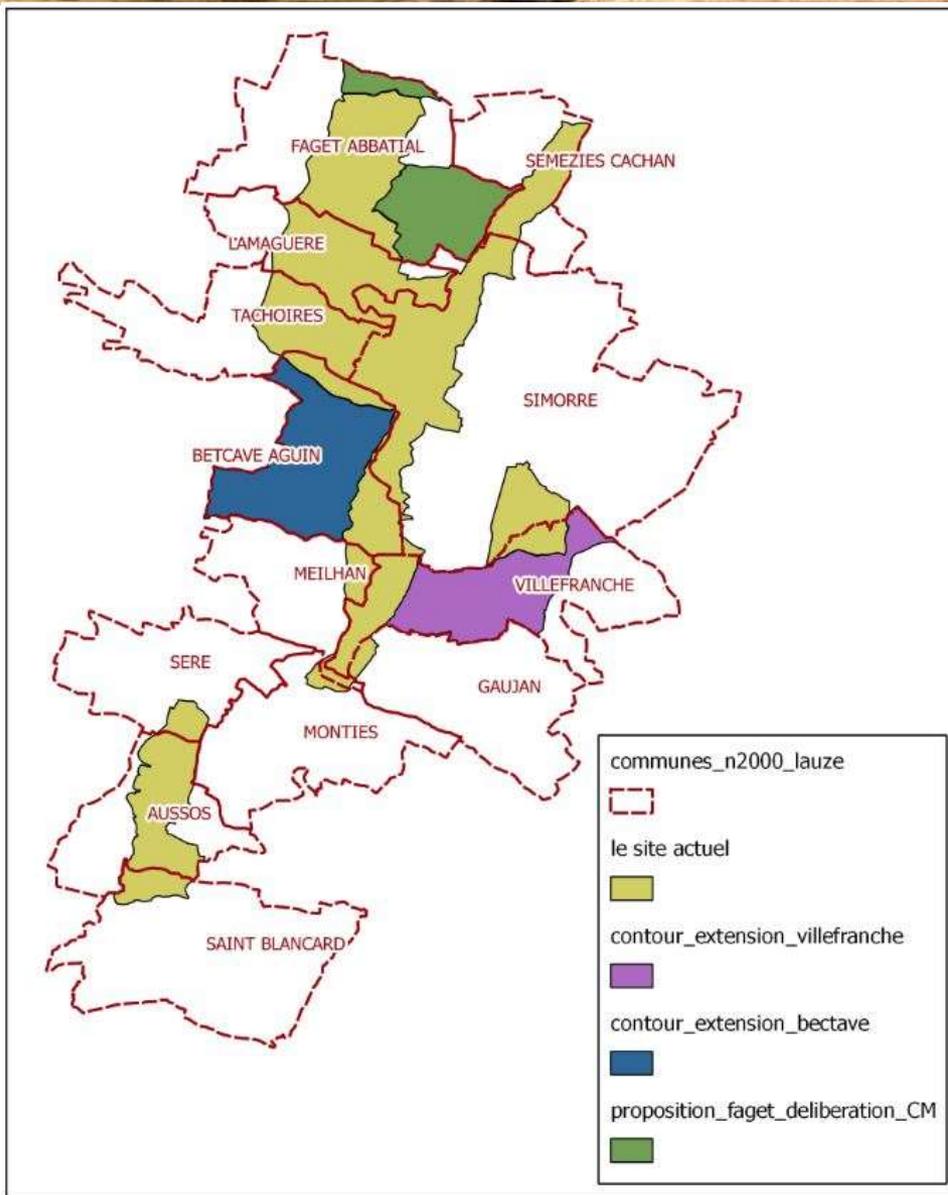
- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) **Modification du périmètre du site**
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Actuellement : 3 595 hectares
- Zone d'influence MAEt de 13 566 ha
- Demandes
 - de la commune de Betcave-Aguin 2010
 - de la commune de Villefranche 2010
 - de la commune de Faget-Abbatial 2011

Demande d'extension du périmètre



État d'avancement

- Réunions de concertation locale ou délibération en conseil municipal pour faire une proposition au comité de pilotage
- Proposition d'une zone d'extension par le comité de pilotage
- Etude des zones concernées : justification de l'extension au vu des habitats, espèces présents et de la continuité écologique avec zone actuelle ; réalisée en 2011 pour Betcave-Aguin et Villefranche et en 2013 pour Faget-Abbatial
- Avis du comité de pilotage
- **Avis de la Préfecture et consultation des communes**
- Avis de la DREAL, du Ministère de l'Environnement, de l'Europe
- Arrêté préfectoral modificatif du site

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000**
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

Les sports de Nature

- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires du 15 décembre 2014
 - Projets à inscrire au Plan de Développement des Espaces, Sites et Itinéraires Lac de l'Astarac : activités nautiques, terrestres et aériennes
 - Guidon Simorrain : circuits VTT/FFCT et pédestre
 - Tour du Gers à cheval : en partie sur le site
 - Un évènement : « Raid de l'Astarac » en juin au bord du lac de l'Astarac
- Prise en compte des habitats et des espèces nécessaire

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

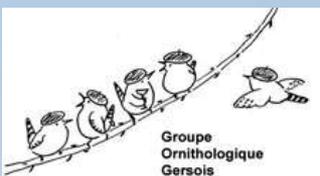
- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) **Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac**

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses



Site ENS

Lac d'Astarac et coteaux adjacents

*Projet de protection
et de valorisation*

▶ DÉMARCHE EN COURS



Objectifs du projet

- Démontrer l'intérêt écologique et patrimonial du lac et de ses coteaux
- Souligner la responsabilité des acteurs locaux, dont le Conseil général (politique ENS), quant à la conservation du site et des espèces
- Aboutir à la proposition d'un projet concerté pour la préservation et la valorisation des richesses naturelles du site

Démarche suivie

Démarche en cours

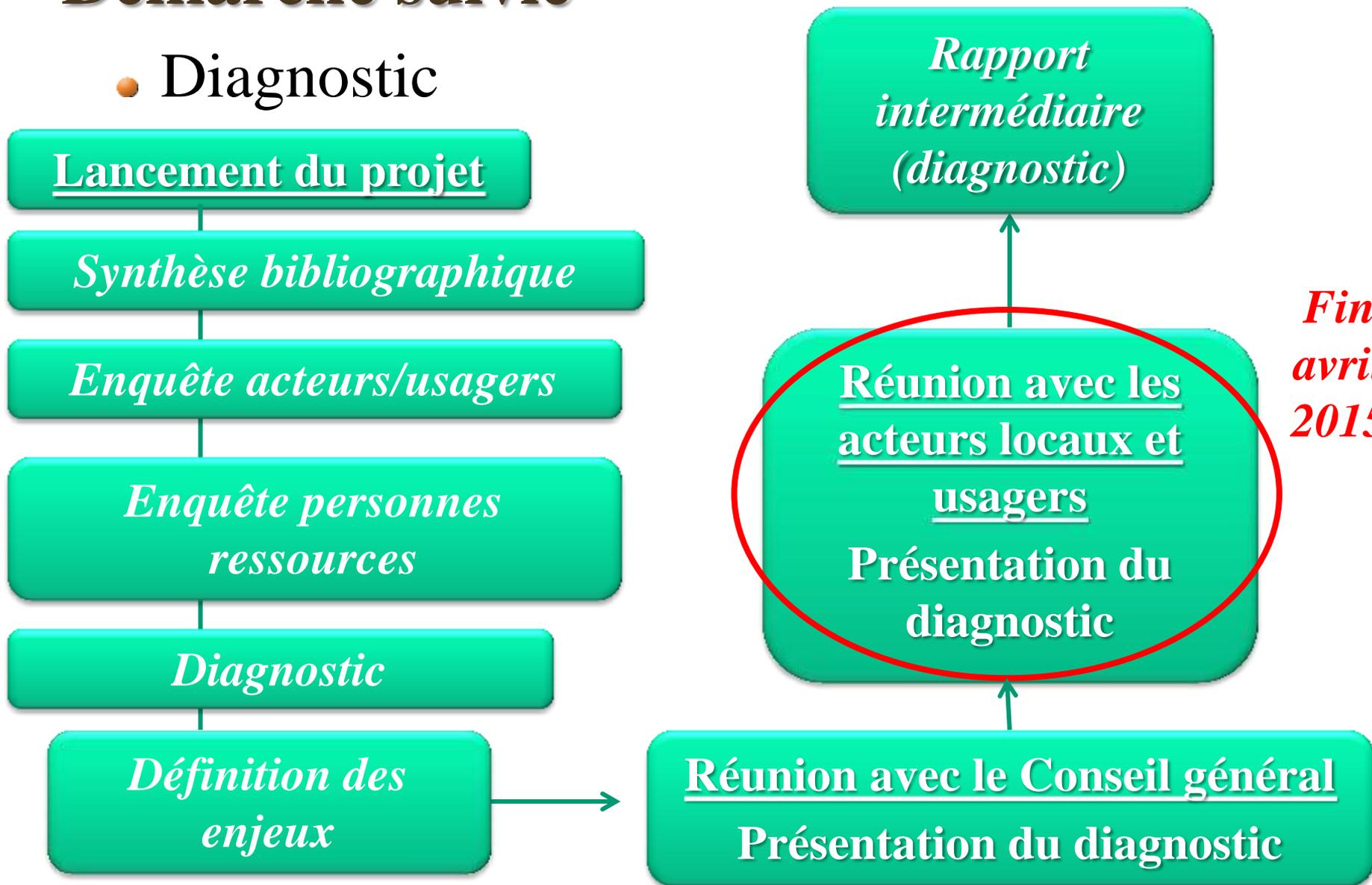
- **Diagnostic**
 - ~ Consultation de personnes ressources
 - ~ Synthèse des données
 - ~ Identification des enjeux et menaces
 - ~ Préconisations de gestion

- **Concertation**
 - ~ Enquêtes auprès des usagers et acteurs locaux
 - ~ Réunions/ateliers de travail

- **Définition de scénarii**
 - ~ Protection : mesures de gestion, conciliation des activités et enjeux écologiques, organisation de la fréquentation...
 - ~ Valorisation : accueil du public, sensibilisation...

Démarche suivie

● Diagnostic



Démarche suivie

- Définition de scénarii

*Rapport intermédiaire
(diagnostic)*

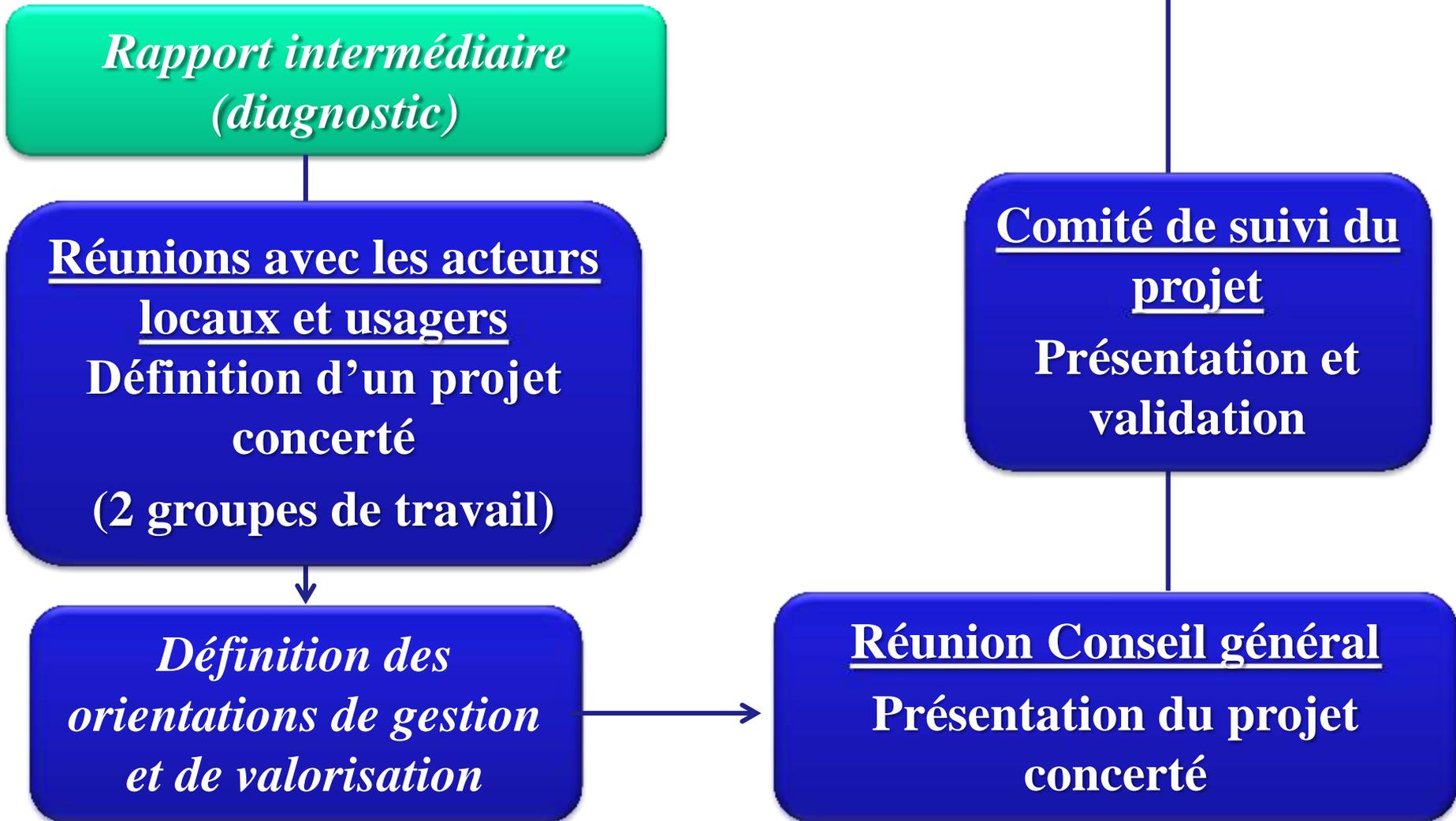
Réunions avec les acteurs
locaux et usagers
Définition d'un projet
concerté
(2 groupes de travail)

*Définition des
orientations de gestion
et de valorisation*

Rapport final

Comité de suivi du
projet
Présentation et
validation

Réunion Conseil général
Présentation du projet
concerté



Enquête acteurs-usagers

Thèmes	Structures
<i>Collectivités</i>	Mairie Aussos, Mairie Bézues-Bajon CG 32 – Services Sports et Environnement Pays d’Auch Communauté de communes du Val de Gers Communauté de communes des Hautes Vallées (à venir)
<i>Institutions</i>	ONEMA, ONCFS, CRPF
<i>Activités et usages</i>	VTT Simorrain, Caminaires Simorre FDC 32, Société de chasse de Monties-Aussos, Société de chasse de Bézues-Bajon, chasseur à la tonne FDP 32, Club nautique de l’Astarac CACG
<i>Associations de protection de la nature</i>	NMP, CEN MP, CPIE 32, ABG, ADASEA32
<i>Tourisme</i>	CDTL Gers, OT Masseurbe

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000
- e) Projet de protection et de valorisation du lac de l'Astarac

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

- Réalisé par le CPIE Pays Gersois
- Observations d'espèces d'intérêt communautaire nouvelles pour le site :



- Agrion de Mercure : 2 stations à Lamaguère et à Simorre, 1 en périphérie à Meilhan

- Cordulie à corps fin : observations en dehors du site mais présence probable dans le site



- 31 autres espèces présentes

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilans 2014

- a) Contrats de gestion et Chartes NATURA 2000
- b) Actions de communication : scolaires, grand public
- c) Formation
- d) Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE

2. Perspectives 2015

- a) Appel d'offres pluri-annuel
- b) Contractualisation
- c) Modification du périmètre du site
- d) Développement des Sports de Nature sur le site Natura 2000

3. Données complémentaires sur le site

4. Questions diverses

Comité de pilotage local Site Natura 2000 de la vallée et des Coteaux de la LAUZE

26 mars 2015

Merci de votre attention

Avantages :

- Préservation des habitats naturels : haies, ripisylve, gros arbres, fossés, prairies...
- Chartes (exonération foncière)
- Contrats Natura 2000 pour les propriétaires et le syndicat de rivière

Contraintes :

- Évaluation des incidences pour les habitats naturels et les espèces présentes de tout projet ou aménagement prévu dans les listes préfectorales

Résultats de l'étude des habitats réalisée en 2013

	Total extension en ha	P%	Sur le site actuel en ha	P%	Site actuel + extension en ha	P%
Surface Totale	484,2		3 595		4 079,20	
Landes IC	70,11	14,5%	385	11%	455,11	11,2%
Prairies IC	71,51	14,8%	268	7%	339,51	8,3%
Mégaphorbiaie	0,22	0,3%	0	0%	0,22	0,01%
Habitat Cuivré Marais (Prairies Humides)	1,05	0,2%	35	1%	36,05	0,9%
Habitat Chauve-souris (bois+prairies+landes)	351,32	72,6%	770	21%	1121,32	27,5%

Résultats de l'étude réalisée en 2013

- Habitats d'intérêt communautaire :
 - Pelouses sèches à Orchidées
 - Prairies naturelles maigres de fauche
 - 1 nouvel habitat non cité dans le docob → la mégaphorbiaie
- Espèces d'intérêts communautaire :
 - Peu de prairies humides et inondables, habitats d'espèces d'intérêt communautaire comme le Cuivré des marais
 - Taux de boisement important et fort maillage bocager favorable aux chauves-souris et insectes du vieux bois (traces de présence de Grand Capricorne et Lucane cerf-volant)
 - Protection plus complète et gestion plus pertinente de la rivière Lauze et de ses affluents rive gauche, habitats de Toxostome, d'intérêt communautaire, en incluant tout le versant rive gauche

Résultats de l'étude des habitats réalisée en 2011 :

	BETCAVE	VILLE-FRANCHE	Total	P%	Sur le site actuel	P%	Avec extension	P%
Surface Totale	755	595	1350		3595		4945	
Landes IC	70	33	103	8%	385	11%	488	10%
Prairies IC	56	29	85	6%	268	7%	353	7%
Habitat Cuivré Marais (Prairies Hum)	4	12	16	1%	35	1%	51	1%
Habitat Chauve-souris (bois+prairies+landes)	486	415	901	67%	770	21%	1671	34%